

## ANNEXE 1

### Aménagements de poste Campagne 2026/2027 Processus de traitement des demandes

#### Assistance humaine

**Au plus tard  
le 7 mai 2026**

L'agent saisit sa demande  
dans Colibris

Le médecin du travail étudie la  
demande

Si le médecin du travail  
l'estime nécessaire, l'agent  
est contacté pour prendre  
RDV pour une consultation  
et pour réaliser une étude de  
son poste de travail

L'agent est informé par  
Colibris que sa demande  
passe en commission pluri-  
disciplinaire

La commission pluridisciplinaire acte  
ou non l'attribution de l'assistance  
humaine

La DOS notifie par courrier la  
décision d'assistance humaine à  
l'agent, s/c de son supérieur

L'agent procède au  
recrutement de l'APSH, avec  
l'aide de son supérieur et  
des services académiques

L'agent peut  
formuler un recours  
en cas de décision  
défavorable

L'APSH prend son  
poste

Le SAGERE établit le contrat  
de travail de l'APSH

Hors Colibris

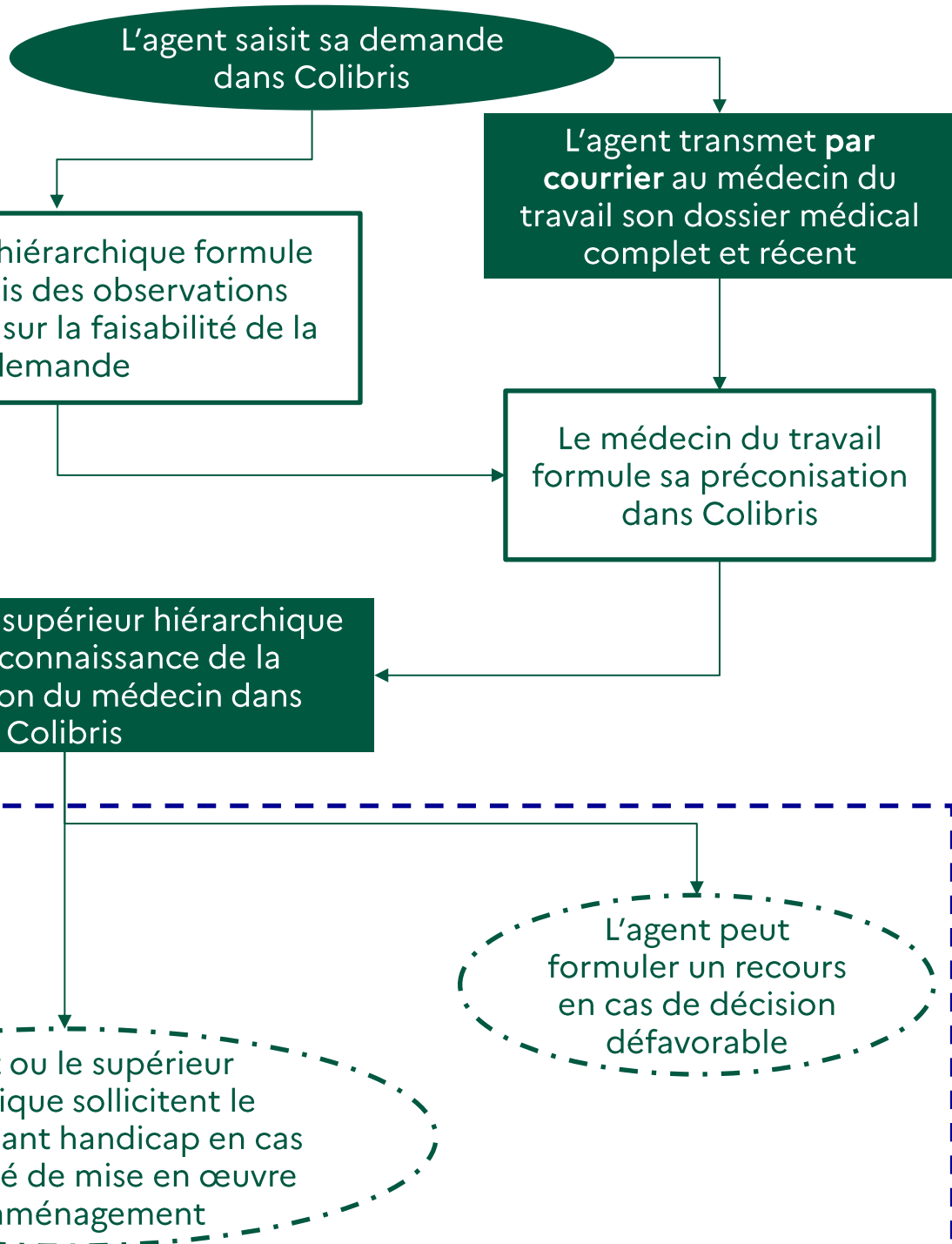


ANNEXE 1

Aménagements de poste  
Campagne 2026/2027  
Processus de traitement des demandes

Aménagement organisationnel

Au plus tard  
le 10 juin 2026



Hors Colibris



**ANNEXE 1**

**Aménagements de poste  
Campagne 2026/2027  
Processus de traitement des demandes**

**Aménagement matériel/formation/bilan de compétences**

**A tout moment  
de l'année**  
SAUF pour les  
demandes de prise en  
charge de transport  
domicile-travail : date  
limite: **7 mai 2026**

